



«La protection civile du Jura bernois au service de la population »

Bulletin d'informations

Depuis l'apparition de la pandémie COVID19 sur notre territoire, la protection civile du Jura bernois a déjà été sollicitée à plusieurs reprises pour différentes missions. La dernière intervention en date remonte à vendredi dernier (20.03.2020). Le personnel engagé pour cette intervention s'est vu confier la mission de mettre en place une structure d'urgence pour un poste avancé sur le site hospitalier de Moutier.

Le commandant et son suppléant profitent de l'occasion qui leur est donnée pour saluer et remercier chaque astreint déjà entré en service, ainsi que la disponibilité, la flexibilité et le dévouement de tout le personnel PCi.



Vu la dimension nationale de la crise et suite aux décisions prises par le Conseil fédéral, l'organisation de protection civile du Jura bernois (OPCJb) demande à tous ses astreints, de se tenir prêts à entrer en service et ce, à tout moment. Il est important que la population de notre région et ses institutions puissent compter sur notre organisation au cas où la situation devait l'exiger. À savoir que les domaines de compétences de la protection civile en générale sont l'assistance, la logistique, le travail de pionnier et l'aide à la conduite. En ce qui concerne les missions, chacune est validée par le canton de Berne et chaque demande doit préalablement passer par l'organe de conduite régional (OCRég).